



Vendange à Saint-Remèze, 1950

**La vendange** : On s'entraidait beaucoup aussi pour cette activité qui n'avait pas l'importance qu'elle a aujourd'hui. La vendange durait rarement plus d'une semaine pour une famille.

**L'alambic** : L'installation du bouilleur de cru et de son alambic devant le pont du Barry était un événement au village. Des personnes étaient souvent là pour discuter et boire la *goutte*, ça ne coûtait rien.

**La sériciculture** : Mise à mal à la fin du XIXe s, elle a été pratiquée jusque dans les

années 1960. Beaucoup de maisons possédaient une magnanerie où l'on nourrissait les vers à soie avec des feuilles fraîches de mûrier. On procédait quelques semaines plus tard, vers la mi-juin, au décoconnage, qui se faisait en famille, souvent avec les amis ou les voisins. On jetait les cocons sains dans de gros draps qui étaient ensuite ramassés et vendus. « Tout le monde en faisait, c'était le premier sou qui rentrait ».

**Les foires** : Il y eut jusqu'à quatre foires reconnues par décret : le 12 mai (surtout pour la vente des bêtes à laine), le 22 juin, le 1<sup>er</sup> octobre (surtout les achats pour l'agriculture, les vendanges, la chasse) et le 18 novembre (les gens achetaient leur petit cochon pour l'engraisser). Elles se tenaient tantôt rue du Barry, tantôt à La Plaine. Tout s'achetait sur place à l'époque, les gens descendaient rarement. On s'habillait les jours de foire. Les plus anciens se souviennent du *Jacque* de Joyeuse, fidèle des foires du village qui venait vendre bottes, pantoufles, et chaussures, mais aussi de *Buffier* de Saint-Marcel qui exposait du petit matériel de cuisine, quelques outils, sans oublier cartouchières et carniers pour les chasseurs.

**Le marché** : Une délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 1940 décide de la création d'un marché hebdomadaire, le vendredi. Les producteurs et éleveurs pouvaient vendre leurs bestiaux ce jour-là. Ce marché, surtout créé pour combattre le marché noir, n'a pas fonctionné longtemps. « Pendant la guerre, tout se faisait par en dessous ».

Certains usages culturels et certaines traditions de travail sont restés bien ancrés dans notre territoire communal pendant des générations, sans parler du dialecte occitan. L'esprit de famille et d'entraide était alors particulièrement fort. Les usages ont vite changé depuis la dernière guerre avec les transformations de l'économie rurale, en particulier l'introduction du tracteur, le développement des médias, les transferts de population, l'arrivée des touristes et l'évolution sociale.

#### ❖ **Bibliographie** :

Elise et Maurice Boule, 1977 : Us et coutumes du Bas-Vivarais. *Racines*, Lavilledieu, Candide éditions, N° 2, 3/4, 5.

Elise et Maurice Boule 1997 : Contribution à l'archivage des traditions populaires en Bas-Vivarais. *Revue de la Société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg*, N° 53, p. 98-107.

Nos remerciements particuliers à Lolo Brunel et Marc Reynaud.

## BULLETIN D'ADHESION

**Cotisation : 15 Euros**

**Don :**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Mail :**

Retourner à : « *Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze* »  
Mairie de Saint-Remèze 07700 Saint-Remèze  
ou chez Gérard Mialon, La Martinade, 07700 Saint-Remèze

## CALENDRIER DES ANIMATIONS

#### ❖ **Sorties** :

- **Samedi 11 Février** : Randonnée de **Saint-Remèze à Bidon** par les vieux chemins avec Jean-François Roche, président de l'association les « Saints vadrouilleurs » de St Just / St Martin / St Marcel. Départ 9 h. RDV local des Pompiers. Prévoir de bonnes chaussures. La matinée. Environ 10 km. Retour à 13 h. Apéritif à l'arrivée.

- **Samedi 25 Février** : Découverte du village de **Vogüé**, « un des plus beaux villages de France », avec Albert Cardinal, président de l'association « Sauvons le petit patrimoine ». Départ 9 h. RDV local des Pompiers. La matinée. Visite de la chapelle Saint Cerisse et de la carrière Giraud valorisées par ladite association.

- **Samedi 25 Mars** : Randonnée autour de la **paléontologie de Saint-Remèze** avec le Museum de l'Ardèche de Balazuc. Départ 9 h. RDV local des Pompiers. Prévoir de bonnes chaussures. La matinée.

- **Samedi 8 Avril** : Visite du village de **Valvignères** avec Marie-José Volle, Association « Valvignères en Helvie ». Départ 9 h. RDV local des Pompiers. La matinée.

- **Samedi 22 Avril** : Pierre sèche à **Costes Chaudes et Cros de l'Aiguizier**, commune de Saint-Remèze. Départ 9 h. RDV local des Pompiers. La matinée.

- **Samedi 6 Mai** : De **Saint-Remèze à Rimourin** par la Croix des Pastroux et retour par Les Veyreyres et Soubeyradel. Départ 9 h. RDV local des Pompiers. Prévoir de bonnes chaussures. La matinée.

- **Samedi 20 Mai** : **Fête du Pain**. Randonnée et Journée festive au **four de Micalin**, chez Jocelyne et Patrick Meycelle. Départ 9 h. RDV local des Pompiers. Prévoir de bonnes chaussures et le pique-nique. La journée.

- **Samedi 3 Juin** : Journée de débroussaillage et remise en valeur d'anciens murs en pierre sèche à la **draille des Costes**. Départ 9 h. RDV local des Pompiers. La journée.

- **Samedi 8 Juillet** : Le **ruisseau des Fonts**, de la place de l'Alambic à la **Pissevieille**, et remontée par la **Crouzille / saint Abdon**. Départ 8 h 30. RDV local des Pompiers. Prévoir de bonnes chaussures. La journée.

#### ❖ **Divers** :

- Participation au nettoyage des Gorges de l'Ardèche et à l'arrachage de l'ambrosie (avec le SGGA).

- Entretien et débroussaillage du Chemin des Trois moulins au printemps.

- **Course d'orientation Patrimoine** de Saint-Remèze. Toujours en préparation.

- **Nuit des Etoiles** : deuxième semaine d'août, avec la même association que l'an passé. Sur les terrasses de Gérard et Chantal. Date à préciser.

- Journée « **Visites sensibles** », samedi 2 septembre, avec le concours du Département. Randonnée accompagnée dans les Gorges, entre La Rouveyrolle et Charmassonnet.

- Projection de **films** avec la « Maison de l'Image » d'Aubenas.

#### ❖ **Conférences** :

- Le **dolménisme** en Ardèche et le projet de valorisation et de protection des dolmens avec Sonia Stocchetti, docteur en Archéologie. Salle polyvalente, 20 avril, 20h30.

- Les **guerres de religion** en Bas-Vivarais, par Jean-Paul Chabrol, professeur retraité, agrégé d'Histoire, Aix-Marseille. Salle polyvalente, vendredi 2 juin, 20h30.

- L'**art pariétal** dans les Gorges de l'Ardèche avec Julien Monney, anthropologue, préhistorien, membre de l'équipe scientifique de la grotte Chauvet. Contact pris.

#### ❖ **Exposition** :

- **Michel Carlat**, spécialiste de l'histoire et de l'architecture rurale du Vivarais, et **Les maisons vivaroises**, préparée par l'association « Liger » et « Maisons paysannes d'Ardèche ». Eté 2017. Possible conférence sur le sujet.

Toutes nos informations sont sur le site de l'association :

[www.patrimoinestremeze.org](http://www.patrimoinestremeze.org)

## LA FEUILLE DE « VIGNE »

de

« **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze** »

**N°11 : premier semestre 2017**

Siège : **Mairie de Saint-Remèze**

Tel : 04 75 98 48 49

E-mail : [michel.raimbault2@wanadoo.fr](mailto:michel.raimbault2@wanadoo.fr)

### EN 2016, L'ASSOCIATION A PERDU TROIS DE SES ADHÉRENTS...

**Marc Heneault** : 69 ans.

Originaire de Normandie, après 44 ans de vie active dans différentes entreprises, Marc est venu s'installer à Saint-Remèze à la retraite en décembre 2007. Passionné de nature et de pierres, il s'y trouvait bien. Assez vite, il adhéra à notre association où il nous fit partager son expérience de baliseur officiel de la Fédération Française de Randonnée. Il parcourut tous les sentiers du plateau des Gorges à la Dent de Rez, et en flécha scrupuleusement certains. Discret, sérieux, efficace, il aimait bien se retrouver au sein de notre groupe. Affaibli par la maladie, ne pouvant plus marcher seul, il a toujours encouragé une relève pour l'entretien et le balisage de nos chemins.

**Jeanine Cressier** : 89 ans.

Elle nous a quittés à l'âge de 89 ans, par une chaude journée d'été. Dévouée à l'enseignement, maîtresse d'école elle a appris à lire à des centaines d'enfants tant au Maroc qu'en France. Installée définitivement à Saint-Remèze dès les premiers jours de sa retraite avec son époux Jean-Pierre trop rapidement disparu, ils se sont vite intégrés à la vie du village. Jeanine faisait partie de plusieurs associations dont l'association Patrimoine chère à son cœur dont elle fut une des premières adhérentes. Passionnée de botanique, elle manquait rarement une sortie.

**Camille Madier** : 85 ans.

Né à Pierrelatte de famille saint-remézienne, petit-fils du forgeron Arthur. Son père était cheminot. Ingénieur des Travaux Publics, «des projets plein la tête, de la créativité plein les mains», il conduisit de gros chantiers dans plusieurs régions de France. A la retraite, il se fixa à Saint-Remèze avec son épouse Marie-Thérèse, d'abord au Barry, puis place de la Mairie, dans l'ancienne épicerie de la tante Marthe. Féru de peinture et peintre lui-même, il exposa régulièrement au château Pradelles à Bourg-Saint-Andéol. Il était aussi passionné de l'histoire du village, d'où son implication au sein de notre association, et n'hésitait pas à concevoir des projets de développement ou de valorisation de notre patrimoine local. Une de ses dernières réalisations fut une série de planches murales retraçant l'évolution du village de l'an 800 à nos jours.

Chacun à leur façon, ils ont contribué au renom et au sérieux de notre association. Nous ne les oublierons pas...

## A PROPOS D'US ET COUTUMES DE

### SAINT-REMÈZE

Pour cette contribution, nous nous sommes inspirés des enquêtes d'Elise et Maurice Bouille menées en 1977 dans la région de Villeneuve-de-Berg, concernant en partie Saint-Remèze, et publiées dans la revue *Racines* de Lavilledieu et la revue des *Enfants et Amis de Villeneuve de Berg*. Nous avons aussi recollé quelques témoignages auprès d'anciens du village.

Nous nous situons il y a une soixantaine d'années, voire un siècle en arrière, à une période où la population ne cesse de baisser et devient de moins en moins agricole. En 1962, Saint-Remèze ne compte que 430 habitants.

#### ❖ Pratiques religieuses :

**Les Rameaux :** Les parents fabriquaient ou récupéraient un rameau de laurier sur lequel étaient disposés des « *brassados* » (une viennoiserie en forme de couronne) ou des friandises, fruits confits, sucres d'orge... D'autres les achetaient chez la Marthe, à l'épicerie du village. Les branches portées par les enfants étaient bénies à l'église pendant la messe. Les plus gourmands n'attendaient pas la fin de l'office pour les dégarnir. Les rameaux étaient ramenés à la maison où ils pouvaient être accrochés. C'était sacrilège dans certaines familles de se servir de ce laurier en cuisine. Il était d'usage quand il y avait un décès de le mettre à côté du défunt dans de l'eau bénite. Une autre tradition, en cas d'orage, les rameaux étaient brûlés dans le poêle ou la cheminée.

**Pâques :** On mangeait l'agneau ou le chevreau. C'était une occasion de rassembler la famille. Le lundi de Pâques, les plus vaillants allaient manger au Pont d'Arc en passant par le sentier de Pissevieille. On portait le dîner.

**Les Rogations :** Ces processions dans la campagne, qui remontent au début du Moyen Age, étaient destinées à attirer la bénédiction divine sur les récoltes et les animaux. Elles avaient lieu les trois jours précédant le jeudi de l'Ascension. Le lundi, on se rendait à Sainte Anne, le mardi à la Croix du Planas et le mercredi à la Croix de la Rouberte. On tournait différemment selon les années. Tout en chantant les litanies des saints, on demandait à Dieu de faire fructifier les travaux des champs. Ces processions se sont arrêtées dans les années 1960.

**Saint Abdon :** Son oratoire, isolé en pleine garrigue, est à la Crouzille, près du Musée de la Lavande. C'étaient les Brun de Patroux qui s'occupaient de son entretien. Ce saint martyr du III<sup>e</sup> s. était généralement invoqué pour se préserver du mauvais temps et surtout de l'orage, ou pour demander la pluie quand il faisait trop sec. « Il faut aller à Saint Abdon pour qu'il pleuve » disait-on à Saint-Remèze. A l'occasion de sa fête, le 30 juillet, on y faisait une procession. Les dernières processions à Saint Abdon datent d'avant 1914. En 1896, le maire de Saint-Remèze demande à l'évêque de Viviers l'autorisation d'organiser une deuxième procession à Saint Abdon. Elle lui est refusée.

**La Fête-Dieu :** Elle tombait le dimanche après la Trinité.

Différents reposoirs gamis de draperies et de fleurs étaient dressés dans le village : un chez les sœurs, un chez Emile Brunel route des Gorges et un chez Séraphin Bouille au Barry. Les habitants étaient aussi conviés à décorer les maisons. Une grande procession avec le Saint-Sacrement porté par le prêtre faisait le tour du village et marquait un arrêt à chaque reposoir. Les fillettes, vêtues de blanc, jetaient des pétales de fleurs et les enfants de chœur balançaient des encensoirs. La procession partait de l'église, passait Rue de La Poste, Rue du Barry, Rue Saint-André, La Basse, La Route des Gorges, La Plaine, les Sœurs, le tour devant l'école, la D4, le Barry et retour dans l'église.



Marthe Rousset épicerie  
Place de la Mairie



Oratoire de  
saint-Abdon



Reposoir rue du Barry

**La Toussaint :** Après la messe ou les vêpres, on se rendait en procession au cimetière, où le curé pouvait dire un mot et bénissait l'assemblée, avant que chacun se rende sur les tombes des siens.

**Noël :** La messe de minuit était célébrée à Saint-Remèze il y a encore une trentaine d'années. On se réunissait en famille après la messe pour un bon repas. La tradition de la crèche était assez respectée tant dans les maisons particulières qu'à l'église.

#### ❖ Les cérémonies du mariage et des obsèques :

**Le mariage :** Il se faisait toujours à l'église. Le cortège partait de chez la mariée pour aller à la mairie puis de la mairie à l'église. Un arc de triomphe était confectionné par les amis de la mariée avec du buis et des roses en papier devant sa maison, avec un petit panneau « Vive les mariés ». Le cortège constituait une distraction pour le village : on le regardait passer du pas de la porte. Parfois même on applaudissait. A la sortie de l'église, des poignées de dragées étaient jetées mais surtout distribuées aux enfants qui étaient là, les premiers servis étant les enfants de chœur.

Le repas durait des heures et pouvait être gargantuesque. Beaucoup de personnes y allaient de leur couplet, d'autres racontaient des histoires et des blagues.

La coutume de la jarretière de la mariée était courante. On faisait monter les enchères et le dernier enchérisseur allait enlever la jarretière à la mariée. L'argent recueilli servait comme participation au voyage de nocces ou à l'établissement des jeunes époux.

Tard dans la nuit, le jeune couple partait en catimini se réfugier dans une maison amie où le couple était recherché pendant plusieurs heures. On leur faisait manger alors la « chicholle », de la mousse au chocolat dans un pot de chambre.

Le voyage de nocces, c'étaient les parents qui en payaient les frais, s'ils le pouvaient.

Pour le remariage d'un veuf ou d'une veuve ou pour les couples qui avaient une grosse différence d'âge, existait une coutume, le **charivari**. La nuit, on faisait du bruit devant la maison des époux avec des casseroles, des clairons jusqu'à ce que le « *novi* » sorte pour payer à boire.

**Les obsèques :** Les obsèques civiles étant rares, c'était la cloche de l'église qui annonçait le décès au village. Le rituel du glas indiquait si le défunt était un homme (2 coups sur la grosse cloche et un coup sur la moyenne), une femme (2 coups sur la moyenne et un coup sur la grosse), un enfant (2 coups sur la cloche des heures (la petite) et un coup sur la moyenne). Le nombre de coups qui suivaient annonçait aussi l'heure de la cérémonie. Les visites à la famille étaient de règle. Après la cérémonie à l'église, le prêtre accompagnait le cercueil jusqu'au cimetière où il donnait une dernière bénédiction. Le dernier corbillard tiré par un cheval remonte à une quarantaine d'années.

#### ❖ Coutumes profanes :

**Feux de la Saint Jean :** Ils avaient lieu la plupart du temps rue du Barry et ils étaient surtout organisés par les jeunes. On y mettait des fagots facilement inflammables. Ce même jour, on en profitait pour brûler les bruyères qui avaient servi de supports aux cocons dans les magnaneries. Pour épater les filles, les garçons attendaient que la flamme soit la plus haute pour sauter. Un feu se faisait aussi à Patroux.

**Veillées :** On distingue deux sortes de veillées : la veillée récréative où les gens se réunissaient pour jouer aux cartes, aux dominos et les veillées utiles qui consistaient à trier



Cortège de mariage à Saint-Remèze, fin des années 60

les amandes, ou à faire de petits sachets avec une branche de thym, une de laurier et une de romarin. Un gars passait tous les mois pour les récupérer, puis les vendre chez des détaillants. Cette dernière pratique se fit jusqu'à la fin des années 1960.

**La Fête votive ou la vogue :** Elle se tenait autrefois autour du premier dimanche d'octobre, jour de la Saint Rémi, sur trois 3 jours, du samedi soir au lundi soir, voire sur quatre jours (exemple en 1905, sur l'affiche ci-dessus). A cette occasion, beaucoup de natifs du pays revenaient au village. Elle était organisée par les « classards », ceux qui avaient 20 ans, l'âge de partir au service militaire. Le cœur de la fête était sur la place de la mairie richement décorée de guirlandes de buis. A l'entrée, était dressé un arc de triomphe avec une inscription « Honneur aux étrangers », sachant que ces étrangers c'étaient les habitants des communes voisines. La fête débutait le samedi soir par une retraite aux flambeaux et par une farandole, suivies d'un grand bal. Le dimanche matin, c'était l'aubade aux conseillers avec la vente de pognes, à midi un bon repas et à nouveau la fête, le bal, des manèges, des loteries, toutes sortes d'attractions, et les cafés qui ne désemplissaient pas. On se racontait des histoires et on chantait volontiers des chansons populaires du Vivarais comme « *Quant aurem tot acabat...* ». Le lundi était jour du concours de boules « à la longue ». Il y avait aussi des jeux pour enfants et à nouveau un bal en soirée.

En 1946, le début octobre correspondant avec le plein des vendanges, la date de la Fête votive fut avancée au 4<sup>e</sup> dimanche d'août, en tenant compte qu'aucune fête locale ne tombait ce jour-là dans le canton.



Classe 1940

la chair ». En remontant, les conscrits de Saint-Remèze pouvaient encore se retrouver pour un repas à l'Hôtel Reynaud.

#### ❖ Pratiques économiques :

**Les moissons et le battage :** Chacun faisait sa moisson dans son coin jusqu'au moment où du matériel collectif a été acheté. Il y a eu les faucheuses javeuses tirées par des bêtes, nécessitant néanmoins de lier les gerbes. On foulait le grain initialement avec les chevaux et le rouleau de pierre. La première batteuse achetée par le syndicat agricole apparaît en 1922 mais elle ne faisait pas les ballots, une seconde plus moderne a été achetée en 1937.

Le battage était une période de travail en commun qui pouvait durer plusieurs semaines. Il se faisait devant le cimetière ou devant l'école. Les agriculteurs remettaient une somme en fonction de la quantité moissonnée ou nourrissaient l'équipe de battage. En fin de saison, il y avait la « *reboule* », un repas de fête réservé à tous ceux qui avaient participé aux durs travaux.

**Les amandes :** Elles avaient une bonne réputation et furent un moyen de subsistance conséquent. On ramassait jusqu'à 1200 kg par an dans une famille. Elles fournissaient surtout les nougateries de Montélimar ou étaient vendues chez Henri Figuière au village ou encore chez Buffel à Bourg-Saint-Andéol. Il se disait à Saint-Remèze que « certaines personnes n'avaient pas d'amandiers mais beaucoup d'amandes ». Elles étaient triées et concassées aux veillées d'hiver, la coque servant de combustible.

**L'élevage :** Il y eut un troupeau collectif important jusque dans les années 1950, « dépassant souvent la centaine de têtes de chèvres et quelques dizaines de moutons ». Il était conduit par un berger communal, voir deux (le *Marcelas* et le *Maurissou*, deux frères). Le soir, au retour des landes ou des champs, les bêtes venaient boire à la Pompette ou encore à la pompe à la mairie, puis regagnaient seules la maison de leurs maîtres (voir *La Feuille de Vigne*, n° 10). L'été, cela pouvait être deux fois par jour.



Scène de battage à Beuregard,  
1937

#### **SAINT-REMÈZE 1905**

La fête votive de Saint-Remèze aura lieu cette année du 30 septembre au 3 octobre.

#### **Voici le programme.**

Samedi 30 à 7 heures du soir, grande retraite aux flambeaux et salves d'artillerie.  
Dimanche 1<sup>er</sup> octobre à 1 heure, grande farandole par la jeunesse. A 2 heures, ouverture du bal.  
Lundi 2, grande foire, continuation de la fête.  
A 1 heure, course de bicyclettes, régionale, prix 12 francs ; locale, 1<sup>er</sup> prix, 6 francs ; 2<sup>e</sup> prix, 3 francs. Il sera perçu 0,50 franc par coureur. A 3 heures, continuation du bal.  
Mardi à 1 heure, course d'ânes, prix 5 francs ; course d'hommes, prix 3 francs ; les trois sauts ; course en sac ; cruche cassée et jeux divers. A 3 heures, continuation du bal desservi par un brillant orchestre.  
Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Extrait de Le Clairon d'Ardèche  
1<sup>er</sup> octobre 1905